

Inspecteur des mines et des carrières et chargé d'expertises spécifiques

Référence : 19-25128/MPRH du 21 juin 2019



Employeur : Nouvelle-Calédonie

Corps /Domaine : ingénieur /Equipe ment ou ingénieur /Economie rurale

Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (DIMENC)

Service des mines et carrières

Durée de résidence exigée

pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ : - Ingénieur 2ème grade

domaine Equipement : au moins égale à 3 ans ;

- Ingénieur 2ème grade domaine Economie Rurale :

inférieure à 3 ans.

Lieu de travail : NOUMEA

Poste à pourvoir : immédiatement

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 21 juin 2019

Date limite de candidature : Vendredi 13 septembre 2019

Modification de la date de clôture initialement prévue le 19/07/2019

Détails de l'offre :

Le service des mines et des carrières de la DIMENC comprend 15 agents. Il participe à la définition des politiques publiques du secteur et les met en œuvre. A ce titre, il instruit et gère les procédures relatives à l'institution et la conservation de la propriété minière, veille à la gestion de la ressource et contrôle les conditions d'exploitation, notamment en matière de droit du travail et d'environnement. Il assure l'établissement des statistiques de l'industrie extractive et contrôle l'exportation des minerais. Il collabore, via les comités communaux et en cohérence avec les actions du Fonds Nickel, à la réhabilitation des sites miniers dégradés. Le service se compose de deux sections : la section « exploitation des mines et des carrières » chargée de l'instruction et du suivi des demandes d'autorisations de travaux d'exploitation et de l'inspection du travail et la section « domaine minier, recherches et statistiques » en charge de l'instruction et du suivi des demandes relatives aux droits miniers, aux autorisations de travaux de recherches et de cession de minerai, du recueil des statistiques du secteur minier et métallurgique.

Missions :

Sous l'autorité du chef de la section exploitation des mines et des carrières, l'inspecteur des mines et des carrières et chargé de projets spécifiques participe au sein d'une équipe de huit inspecteurs à l'instruction et au suivi des demandes relatives aux exploitations des mines et des carrières. De plus, par son expertise dans les techniques industrielles et minières, il participe à l'amélioration continue des pratiques dans ces secteurs.

Activités principales :

- Instruire et suivre les demandes d'autorisation relative aux exploitations des mines ou des carrières au regard des différents référentiels réglementaires applicables (code minier, code de l'environnement, code du travail) ;
- Contrôler les exploitations en matière d'environnement, d'hygiène, de santé et de sécurité ;
- Conduire et assurer l'animation de groupe de travail relative à l'amélioration continue des pratiques du secteur des mines et des carrières ;
- Amener une expertise spécifique et être susceptible de l'enseigner aux autres ;
- Participer à la conception d'outils d'aide à la décision nécessaires à l'exécution des missions de la section ;
- Contribuer aux propositions d'évolution réglementaire et à l'aboutissement de l'instruction de dossiers techniques complexes ;
- Organiser et assurer l'animation de réunions avec les autorités, les institutions et les opérateurs du secteur miniers.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

Pour la réalisation de ces missions, des déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie sont à prévoir.

Profil du candidat

Savoir / Connaissances / Diplôme exigé :

- Formation d'ingénieur (Bac + 5) en rapport avec les domaines liés à l'industrie extractive ;
- Expertise/très bonne connaissance en hydraulique et en géotechnique ;
- Expérience professionnelle requise relativement au domaine des mines et des carrières ;
- Très bonne connaissance des référentiels réglementaires applicables (mines, code de l'environnement, code du travail) ;
- Très bonne connaissance des techniques et des procédés industriels et miniers ;
- Bonne connaissance du contexte néo-calédonien politique et social et des institutions ;
- Très bonne communication orale et écrite ;
- Anglais : bon niveau.

Contact et informations complémentaires :

Sandra GAYRAL
Tél: 27 02 34 / mail : sandra.gayral@gouv.nc
ou
Jean-Luc DAVIDE
Tél: 27 02 45 / mail : Jean-Luc.davide@gouv.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, [fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire](#)⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la **direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle Calédonie** par :

- voie postale : **B.P M2 - 98849 Nouméa cedex**
- dépôt physique : **DRHFPNC - SDRH / Section recrutement - centre administratif Jacques Iékawé - 5ème étage - 18 avenue Paul Doumer - centre-ville de Nouméa**
- mail : drhfpnc.recrutement@gouv.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC. Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique